

Arrestation d'une mineur de 15 ans pour vol à l'étalage

Par **fj3006**, le **07/02/2017** à **13:57**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

Ma fille de 15 ans c'est fait prendre pour vol dans un magasin de parfumerie elle était avec des copines qui lui ont mis les articles dans son sac et elles sont partis c'est la première fois elle a ete arreter et en plus elle est convoqué au commissariat la semaine prochaine que peut il lui arriver car le magasin va déposer plainte? Je vous remercie pour votre réponse je espère qu'elle ne fera pas prison car elle a que 15 ans et de plus elle ne veux pas dénoncer ces copines par peur des représailles

MERCI marque de politesse[smile4]

Par morobar, le 07/02/2017 à 16:50

Bonjour à vous aussi,

Les copines ont bon dos, et vous êtes bien crédule pour gober les boniments de votre fille. Ceci dit elle ne fera pas de prison, au moins pour la première fois, certainement un rappel à la loi (et vu le contexte actuel) il faudra qu'elle tue le commerçant pour aller en prison.

Par amajuris, le 07/02/2017 à 18:14

bonjour,

dîtes à votre fille, d'éviter de dire que les objets volés se sont retrouvés dans son sac, à l'insu de son plein gré et surtout si en plus elle refuse de dénoncer ses camarades qui ne pourront pas confirmer ses arguments.

je crains que les policiers ne soient pas aussi crédules que vous. salutations

Par vaujany, le 07/02/2017 à 19:28

La première des choses, c'est de restituer tous les produits dérobés(à moins que ce ne soit déjà fait)

Par morobar, le 07/02/2017 à 19:32

Dans la mesure où la jeune fille s'est fait prendre en flagrant délit dans le magasin, il y a peu de chance qu'elle ait pu conserver sans les payer lesdits articles.